

05 fév 2010 -16:13

Bons d'Etat - émission - 4 mars 2010

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

La prochaine émission des bons d'Etat aura lieu le 4 mars 2010.

Etant donné les conditions de marché actuelles, seuls deux bons d'Etat seront proposés au public : un bon à 5 ans et un bon à 8 ans.

Ces bons d'Etat seront émis sous forme dématérialisée ou sous forme d'inscription nominative.

Pour chacun des bons d'Etat, le taux sera fixé le 15 février 2010.

La période de souscription se déroulera du mardi 23 février au mercredi 3 mars 2010 inclus, avec versement des fonds le jeudi 4 mars 2010.

Agence Fédérale de la Dette  
Avenue des Arts 30  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 257 47082  
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte  
Directeur Strategy, Risk Management &  
Investor Relations  
+32 470 74 72 79  
[info@debtagency.be](mailto:info@debtagency.be)